



Compte-rendu de l'Assemblée Générale de Invino Verit'Arz

Jeudi 17 août 2017, Salle du Gourail, Ile
d'Arz

ORDRE DU JOUR

- Rapport moral du Président,
- Rapport financier par le Trésorier, quitus des membres
- Montant de la cotisation 2018
- Renouvellement des membres sortants du conseil d'administration :
« L'association est dirigée par un conseil de 3 à 9 membres, élus pour 3 (trois) années par l'assemblée générale. Les membres sont rééligibles. Le conseil étant renouvelé chaque année par tiers, la première année, les membres sortants sont désignés selon l'ordre alphabétique. »
- Travaux automne / hiver 2017 : Grillage, Amendement calcaire ? Apport de matière organique ? Taille et travaux de palissage (piquets)
- Questions diverses

BUDGET DE L'ASSOCIATION

Cotisations 2016 à 30€

- 48 adhésions réglées en 2016
- 5 adhésions 2016 payées en 2017
- Total de 53 adhérents
- Cotisations 2016: 1440€

Cotisations 2017

Année 2017 à 35€

- 2 départs + 1 non réglé
- 3 nouveaux
- Total de 53 adhérents
- Cotisations 2017: 1930€ + 35€ espèces = 1965€

VOTE DU RESULTAT 2016

	DEPENSES	RECETTES
Cotisations		1440,00
Labourage Sébastien	0,00	
Analyse sol	140,02	
Tuteurs fil plantoirs	440,50	
MAIF Assurance	24,35	
Frais Banque LBP	13,17	
Communication	15,00	
TOTAL	633,04	1440,00
SOLDE 2016	806,96	

BUDGET EN COURS 2017	DEPENSES	RECETTES
Solde 2016		806,96
Cotisations 2017		1965
Ceps	795,19	
Manchons	198,13	
MAIF	113,08	
Engrais	53,28	
Pulvérisateurs	59,59	
Frais LBP	27,00	
Motobineuse	400,90	
Pot « La Marine »	22,70	
Grillage piquets	276,97	
Piquets (110) + fil (prévi)	500,00	
TOTAUX	2446,84	2771,96
SOLDE 2017	325,12	



MONTANT DE LA COTISATION 2018

**L'Assemblée opte, à l'unanimité, pour le maintien de la
cotisation 2018 à 35 €**

BUDGET PREVISIONNEL 2018

	DEPENSES	RECETTES
Solde 2017		325,12
Cotisations 2018 (53x35€)		1855,00
MAIF	114,00	
Frais LBP	54,00	
Achat matériel	300,00	
TOTAUX	468,00	2180,12
SOLDE		1712,12

BUDGET PREVISIONNEL 2019

	DEPENSES	RECETTES
SOLDE 2017		1712,12
Cotisations 2019 (53x35€)		1855,00
MAIF	114,00	
Frais LBP	54,00	
Achats :	2000,00	
Tank à lait cuves etc		
Local chai (construction)	1500,00	
SOLDE	3668,00	3567,12



ELECTIONS AU CA

Le règlement intérieur prévoit le renouvellement par tiers,
et par ordre alphabétique pour les 3 premières années, soit
2017 : Olivier du Chatelier,

2018 : Hubert Jouandon, Daniel Lorcy,

2019 : Jean Jacques Snella, Hugues Villey

Olivier du Chatelier est ré-élu à l'unanimité.

Danger: ragondins !

11





TRAVAUX / ENTRETIEN DE LA VIGNE

Traitement: le liseron est très présent dans la vigne, il n'est pas envisagé pour l'instant de le traiter par un produit spécifique.

Il est prévu d'acheter 120 piquets, qui seront plantés à une distance de 5 m et qui vont supporter la première ligne de fil. La plantation est prévue en octobre (à la Toussaint) pour bénéficier d'un terrain moins dur.

Protection contre les lapins et les ragondins: le matériel a été acheté (grillage et piquets), il est prévu de le mettre en oeuvre le week-end suivant l'assemblée.

Pour l'amendement en calcaire, l'association dispose d'un engrais, mais il faudra compléter. Il est prévu un apport organique, de type compost de volailles.

QUESTIONS DIVERSES:

Le chai

Plusieurs pistes sont évoquées pour trouver un emplacement pour notre futur chai. Nous avons besoin d'un local d'au moins 20 m², facilement accessible, avec arrivée d'eau et de courant électrique et une évacuation des eaux usées. La meilleure solution semble de s'insérer dans l'agrandissement prévu du local des agriculteurs à Kernoël. Des contacts dans ce sens seront établis avec la Mairie

Location de la moto-bineuse

A la demande de certains adhérents, il est envisagé de louer notre moto-bineuse. Il est nécessaire d'étudier un contrat de location, et de mettre au point la gestion de cette location.